

Dialogue interactif 1 : L'eau pour la santé. Accès à l'eau potable, hygiène et assainissement (ODD 6.1, 6.2, 6.3 et ODD 1, 3, 4, 5, 17)

ELEMENTS DE PAROLE DU MINISTRE DE L'EAU ET DES MINES DU BENIN

1. Etat des lieux

Le Bénin est un pays côtier situé en Afrique de l'Ouest qui compte près de 12 millions d'habitants en 2019 (INSAE, 2019) avec un taux de croissance démographique de 2,7 % et d'urbanisation de 44% (2015). D'ici 10 ans, sa population doublera, et plus de 50% de celle-ci vivra dans les centres urbains du sud du pays, connu sous le nom de Grand Nokoué. Toutefois les villes secondaires telles que Parakou, Djougou, Banikoara et Tchaourou se développent fortement.

Ainsi, les projets phares sont inscrits au Programme d'Actions du Gouvernement pour favoriser l'atteinte des objectifs de l'ODD 6 . Il s'agit de :

- ✓ moderniser et développer l'exploitation responsable des ressources hydrologiques (projet phare 42) ;
- ✓ donner l'accès à l'eau potable à l'ensemble des populations rurales et semi urbaines (projet phare 43) ;
- ✓ développer les capacités de production et de distribution de l'eau en milieu urbain et péri-urbain (projet phare 44) ;

A ces projets s'ajoute le « Programme de prévention et de réduction des affections infectieuses parasitaires et nosocomiales par l'amélioration des conditions d'hygiène et d'assainissement des populations rurales et urbaines ».

Sur les 35 villes les plus peuplées du Bénin, Actuellement 10 disposent d'un Plan Directeur d'Assainissement des Eaux Usées (PDA/EU). 7 béninois sur 10 ont accès à l'eau potable. De même 1 béninois sur 3 bénéficie d'un accès amélioré à l'assainissement. En milieu rural, le taux d'accès à l'assainissement chute à 16%. (ANAEPMR 2019).

2. Perspectives PAG 2021-2026

Dans l'optique de palier aux problèmes liés à l'eau, hygiène et assainissement, le gouvernement du Bénin a, dans son Programme d'Action 2021-2026 prévu des actions suivantes dans le secteur de l'eau :

- ✓ le développement des infrastructures hydrauliques multifonctions et gestion intégrée des ressources en eau dans les bassins hydrographiques ;
- ✓ la construction de 11 barrages multifonctions dans le bassin de l'Ouémé ;
- ✓ la construction des SAEPmV dans les zones rurales et réhabilitation d'AEV ;
- ✓ la construction et la réhabilitation des systèmes d'alimentation en eau de 60 villes ;
- ✓ la dynamisation du cadre institutionnel GIRE et régulation du secteur de l'eau (Agence bassin, Conseil National de l'Eau et Comités de Bassin /Comités de Sous Bassin) ;

- ✓ l'amélioration de la planification des Ressources en Eau (RE) et gestion des bassins hydro (SDAGE/SAGE et Autorités de bassin) ;
- ✓ la valorisation des forages artésiens et autres infrastructures sectorielles liées à l'eau (autres IHM)
- ✓ la résilience et l'adaptation aux Changements Climatiques dans le secteur de l'eau (Système d'Alerte Précoce)